NORD

La grève des tramways de Valenciennes
Elle prendra fin ce matin

La grève des tramways a continué lundi. Toutefois, quelques rares services ont fonctionné aux heures d'ouverture et de fermeture des bureaux et usines. Une délégation du personnel a été reçue par le directeur. Elle a demandé le renvoi d'un contrôleur et a fixé au 7 août la date jusqu'à laquelle elle attendra la réponse de la Compagnie. A propos de cette grève, on a fait courir en ville le bruit que le receveur condamné dans les circonstances que nous avons relatées avait été poursuivi sur les instances de la Compagnie et congédié par celle-ci. C'est le contraire de la vérité. La Compagnie, assignée en dommages-intérêts par la victime de l'accident, est solidaire de l'agent qui ne pouvait, pendant son service, veiller à la situation de la chaîne de sûreté. C'est l'avocat de la Compagnie qui, à l'audience correctionnelle, prit la défense du receveur. De congédiement, il n'est et n'a jamais été question. Le travail sera repris ce matin.

Un automobiliste défonce une barrière à Saint-Amand-les-Eaux
Sang-froid d'un garde-barrière

M. François Petit, cantonnier aux Chemins de fer du Nord, de service au passage à niveau de « la Forêt », sur la route de Valenciennes à Saint-Amand, venait de fermer les barrières, lorsqu'une auto, venant de Saint-Amand, survint et se jeta contre la première barrière, qu'elle brisa.

L'automobile s'arrêta devant la seconde barrière. Le cantonnier dut en hâte l'ouvrir afin d'éviter une catastrophe. L'automobiliste refusa de donner son nom et continua sa route.

M. Petit a pu relever le numéro de la voiture, 778-Y-17.

Petite Correspondance

Malheureuse Veuve, P. A. — Veuillez vous adresser à la Préfecture services de la Reconstitution. —— **LD. T. 2999.** — Si vous y exercez votre profession de tailleur, la location est sans aucun doute professionnelle. Le loyer sera soit de 555 fr. plus la différence entre les contributions actuelles et celles de 1914, soit, si le propriétaire et vous-même vous mettez d'accord pour accepter un forfait, au total, 61 fr. et ce, à partir du 1er juillet. —— **Capitaine Morlant.** — Un congé donné immédiatement après réception de votre lettre de refus d'augmentation? Le juge y verra sans doute une vengeance. Nous vous signalons cependant, que la loi ne parle de refus d'exercice du droit de reprise pour ce motif qu'à propos de la reprise personnelle. Cependant, lorsqu'on reprend l'immeuble pour un proche on doit justifier d'un motif légitime, d'une véritable nécessité, ce qui à première vue ne paraît pas être le cas. Pour contester la légitimité du motif invoqué vous avez un délai de trois mois pendant lequel vous devez inscrire l'affaire au greffe de la Justice de paix de la situation de l'immeuble. Nous vous conseillons de voir un avocat. —— **X. 14. Combattant.** — Ce serait exactement votre cas si votre locataire n'avait obtenu un jugement sur votre demande. —— **J. M. C.** — Nous ne pouvons nous prononcer. —— **J. M. C.** — Nous n'en avons pas encore le texte. Veuillez nous poser à nouveau cette question dans une huitaine de jours. Vous aurez certainement un relèvement.

Chaperon rouge. — A notre avis vous ne pouvez pas vous opposer à ce que le propriétaire fasse ces travaux, mais il est possible que vous ayez droit à une indemnité si les travaux durent plus de 40 jours. Renseignements insuffisants. —— **Ginette de Croix.** — Le loyer, si on fait abstraction des charges, doit être de 100 fr. par mois contre 40 avant guerre. Vous nous dites que vous avez votre feuille de contributions: devons-nous entendre que toutes les contributions sont à votre charge? S'il en est ainsi, ajoutez-les au montant du loyer; si nous vous ne devez payer que leur différence ou en cas d'accord avec le propriétaire, une majoration forfaitaire de 50 % de la valeur locative de 1914, soit dans votre cas un loyer global de 112 fr. —— **Marie-Louise Joseph.** — Loyer exagéré, s'il s'agit d'une maison à usage d'habitation, mais, à notre avis, si vous l'acquittez à ce taux depuis plus de six mois, vous ne pouvez plus introduire une action en réduction. Tentez un arrangement amiable. —— **Qui aime respecter la loi.** — 1. Pour une maison d'habitation, loyer mensuel de 35 fr., forfait pour contributions compris, ou si le propriétaire n'accepte pas, loyer de 21 fr. 25, plus la différence entre les contributions actuelles et celles de 1914; 2. Prorogation accordée d'office par 1 an sans aucune demande de votre part et jusqu'au 1er juillet 1930 ou 1931 suivant l'importance de la commune où se trouve l'immeuble, commune que vous ne nous indiquez pas. —— **B. E.** — La situation du locataire ne modifie pas le taux du loyer. Le propriétaire peut vous demander soit 50 fr., plus la différence entre les contributions actuelles et celles de 1914, soit, tout compris, 56 fr.

Un Syrien. — 1. et 2. Soit 75 fr. plus la différence entre les contributions actuelles et celles de 1914, soit si vous deux le voulez un loyer global de 84 fr.; 2. A notre avis, oui, mais non les frais d'installation. —— **J. 66.** — Non, nous semble-t-il, parce qu'il y a un bail ferme pour 9 années consécutives entérieur à la promulgation de la loi et que d'ailleurs le supplément qui peut être demandé dans certains cas de sous-locations est octroyé en vertu de la loi du 29 juillet 1929 qui ne s'applique pas aux baux de commerce. —— **Ancien poilu honnête.** — Evidemment le propriétaire ne sera pas enchanté, mais il ne pourra pas se venger en vous donnant congé, même pour reprendre l'immeuble, car le juge peut refuser l'exercice du droit de reprise si le locataire prouve que le propriétaire ne veut pas satisfaire un intérêt légitime mais n'agit que pour nuire à l'occupant ou pour éluder les dispositions qui régissent la détermination du prix du loyer. Le loyer peut être de 62 fr. 50 plus la différence entre les contributions actuelles et celle de 1914, ou bien si vous y consentez tous deux, de 70 fr. en tout. Refuser 85, mais vous ne pouvez plus exiger que le loyer due vous payes depuis un an et qui d'ailleurs n'excède pas le taux limite de plus de 10 % (condition indispensable pour l'action en réduction), soit ramené au chiffre établi par la loi.

Locataire grincheux. — Peut-être feriez-vous bien d'attendre que cet événement se soit produit afin qu'il n'y ait pas de discussion sur votre qualité de chef de famille, qualité qui avec celle de « propriétaire français ayant acquis une maison avant la promulgation de la loi et ne possédant que cette seule maison » est indispensable pour vous permettre la reprise personnelle à l'encontre d'un locataire titulaire de la carte de combattant. Mais comme la date d'acquisition se place entre le 1er mars 1926 et le 1er juin 1929, vous devrez, soit ne donner congé que pour le 1er avril 1931 (si le loyer de 1914 devait être inférieur à 1.000 fr., ce que nous le pensons) soit mettre à la disposition du locataire un local à peu près de même surface, de même situation et de même prix. Voyez un huissier. —— **1580 F. Z.** — Même une autorisation administrative obtenue après enquête ne met pas le propriétaire à l'abri des réclamations de ceux qui sont troublés par le fonctionnement de ce moteur. C'est donc aussi une question de fait que nous ne pouvons résoudre. —— **Ancien poilu d'Orient. Tourcoing.** — L'exemption n'a effet qu'à compter de l'année qui suit l'achèvement, mais cela ne veut pas dire que la construction doive être finie cette année. L'article 31 de la nouvelle loi sur les loyers qui accorde ces exemptions vise notamment « les constructions entreprises postérieurement à la promulgation de la loi pourvu qu'elles soient achevées avant le 1er juillet 1939 ». Nous vous conseillons, en ce qui concerne les autorisations préalables, de vous mettre d'accord avec le Contrôleur des Contributions directes, ancien Hôtel des Postes, rue du Vieil-Abreuvoir, car l'Administration a déjà sous l'empire de l'ancienne loi soulevé des difficultés quand la demande d'autorisation de bâtir ne donnait pas en détail les références cadastrales. —— **421.** — 1. Le ministère de la Justice se trouve place Vendôme, à Paris; 2. Très probablement en franchise. —— **F. G. 50.** — Renseignements insuffisants.

Concerts & Spectacles

Le JOURNAL DE ROUBAIX *ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.*

TOURCOING. — Au Cirque Dutrieu. — Les amateurs d'émotions se donnent rendez-vous au Cirque Dutrieu depuis son ouverture.

Nous avons raconté l'incident survenu entre un éléphant et des lions. Le pachyderme n'est pas encore revenu de l'accueil que lui ont fait les lions et il en conserve une inquiétude fort visible.

Devant le public, sa crainte persiste. Il semblerait même que le public, lui aussi, ne soit pas tranquille. C'est ainsi que dimanche soir, quelques personnes, perdant tout sang-froid, voulurent esquisser un mouvement de retraite. Disons tout de suite qu'il n'y a aucune crainte à garder, le capitaine Rossi, qui présente cet admirable numéro de dressage, connaît admirablement ses bêtes et la façon de les tenir en respect.

Tout cela ne fait cependant qu'ajouter à l'intérêt de la représentation et le public envahit, toujours plus nombreux, la vaste enceinte du Cirque Dutrieu.

Le programme est d'ailleurs si remarquable qu'une soirée passée dans cet établissement constitue le plus agréable et le plus instructif des plaisirs.

CORRICIDE LORRAIN Toutes Pharmacies. 3.40 impôt compr. 580

T. S. F.

Programmes du mardi 30 juillet

RADIO P.T.T. NORD A LILLE. — 12 h. 30 : Radio-concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord : Can't help lovin (Jérôme Kern-Salabert); La légende des siècles d'or (Mouton); Moresca n. 2 (Leo Sileus); Rêverie interrompue (Tschaikowski-Weninger); Aquarelle mystique (Snoek); Allegro con brio (Beethoven-Salabert); Valse des Fleurs (Tschaikowski-Salabert); Idylle slave (Ackermans).

13 h. 35 : Cours : Informations; arrivée des navires au port de Dunkerque; produits agricoles; huiles pour autos; valeurs de la Bourse de Lille.

19 : Disques.

19 h. 15 : Communiqués. — Cours : Farine, engrais, tourteaux, vieux métaux, valeurs des Bourses de Paris, Londres, New-York, Bruxelles.

19 h. 30 : Causerie ou information agricole et horticole organisée par le Ministère de l'Agriculture (Direction des services agricoles et départementaux).

20 h. : Diffusion offerte par l'Association d'amateurs Radio-Roubaix, du concert spirituel donné à Notre-Dame de Roubaix : Prélude, pour orgue, par M. Pierre Peers (Salomé); Ave Maria, chanté par M. Delmulle, accompagné au grand orgue par l'auteur (Henri Peers); Adagio, pour violon et orgue, par Mlle Carlier (Claus); Andante gracioso, pour orgue, par Pierre Peers (Dethier); O Salutaris, duo pour ténor et baryton, exécuté par MM. Marcel Lorthioir et Delmulle, accompagnés au violon par Mlle Carlier; au violoncelle, P. Peers; à l'orgue, l'auteur (Henri Peers); Aria, pour violoncelle et orgue (Peers); Sancta Maria, par M. Marcel Lorthioir, accompagné au violon par Mlle Carlier; violoncelle, Pierre Peers; orgue, Henri Peers (Fauré); Aria, pour violon, violoncelle et orgue, Mlle Carlier, MM. Peers (Bach); Dominus Pars, pour baryton et orgue, MM. Delmulle et l'auteur (Henri Peers); Prière pour orgue, par M. Pierre Peers (Lefebvre); Adagio de la sonate en mi, pour violon et orgue, Mlle Carlier et M. Peers (Haendel); Ecce Panis, pour baryton et ténor, MM. Delmulle et Lorthioir (Th. Dubois); Fragment du Concerto en fa, pour orgue, par M. Peers (Haendel). — Informations.

RADIO - TOURCOING
32, Rue des Anges, 32 — (Tél. 913)
Poste LEMOUZY et VULGA, 6 lampes, sur cadre NU : 700 francs. Facilités de paiement. 30165

TOUR EIFFEL (1.444 m.). — 13 h. : Relais de l'Etole des P.T.T.

18 h. 45 : Journal parlé.

20 h. 20 : Radio-concert.

RADIO-PARIS (1.725 m.). — 12 h. 30 : Concert symphonique (musique enregistrée) : Ouverture du Roi d'Ys (Lalo); Air du Pardon de Ploermel (Meyerbeer); Air d'Ourias de Mireille (Gounod); Ballet de Marouf (Rabaud); Air d'Elisabeth de Tannhauser (Wagner).

13 h. 05 : Suite du concert : Ah! lève-toi, soleil, de Roméo et Juliette (Gounod); Diuxième mouvement de la sixième symphonie (Beethoven); Arettes oubliées, Aquarelles (Debussy); Mandolines; Fêtes galantes (Debussy); Chevauchée des Walkyries (Wagner).

13 h. 45 : Radio Paris concert.

18 h. 35 : Disques.

20 h. 35 : Radio-concert : Concerto en ré mineur (Mendelssohn); Prière de la Tosca (Puccini); Chanson triste (Duparc); Le Nil (Xavier Leroux); Symphonie inachevée (Borodine); Air de Leporello (Mozart); Don Quichotte (Massenet); Ballet de Lakmé (Delibes).

BRUXELLES (509 m.). — 17 h. : Concert par le trio de la station : Le Cid (Massenet); Chant : Air dans Madame Butterfly (Puccini); Lohengrin (Wagner); Romance, violon (Saint-Saëns); Véronique (Messager); Chant : a) Cœur fidèle (Brahms), b) Premiers bourgeons (Schumann); Roses du Midi (J. Strauss); Feuille d'albums, violoncelle (J. Strauwen); Petits trios (Spindler).

18 h. 30 : Disques.

20 h. 15 : Concert par l'orchestre de la station : Ouverture de La Muette de Portici (Auber); Fantaisie sur Mignon (Thomas); Air dans Gismonde (Février); Le Royaume des Fées (Ketelbey); Chant : Air de la Sauge (Massenet); Ballet égyptien (Luigini); Chant : Récit et aria de Quentin (Lovsert); Danses espagnoles (Moskowsky); Chant : Duo de Hamlet (A. Thomas); Une journée à Capri (A. Thomas).

DAVENTRY (5 XX, 1.553 m.). — 11 h. : Gramophone.

12 h. : Récital d'orgue.

13 h. : Orchestre.

16 h. : Orchestre Jack Payne.

19 h. 30 : Ballades, Joan Cosen, soprano; Franck Titterton, ténor; Sextette Diof : Feuilles du livre d'esquisses, (Schubert, adapt. Urbach); La rose aimant le rossignol (Rimsky-Korsakoff); Berceuse (Gretchaninow); Caresses (Mozart); a) Le cakewalk du Greillwoy (Debussy); La perle au sein de neige (Anon); Sally in our alley (Carey); Marche des Cameroniens (Mary Campbell); David du Rocher Blom (Perry); Canzonetta (Godard); Menuet (Pugnani); Complainte d'un amant abandonné (R. Johnson); Ou butine l'abeille (R. Johnson); Ballade (Bizet); Suite de quatre pièces, par Jean Wiener : La Rose de Perze, chanson à boire (Sullivan); Ma Mère (Tours); L'amour est dans mon cœur (Woodman); Londonderry air (O' Connor Morris); Malaguena (Moszkowski).

22 h. 45 : Musique de danse.

23 à 24 h. : Orchestre.

DAVENTRY (5XB, 479 m.). — 14 h. : Orchestre.

18 h. 30 : Musique légère : Orchestre Norris Stanley, ch. Badham, piano : Ouverture (Wallace); Manola, valse (Waldteufel); Polonaise en do dièse mineur (Chopin); Hérodiade, fantaisie (Massenet); Menuet (Boccherini); Variations sur un thème de Corelli (Tartini); Lady, be good, sélection (Gershwin).

19 h. 30 : Concert des Coldstream Guards.

21 h. : Concert. Orchestre J. Lewis; Mary Pollock, soprano : Carnaval, ouverture (Dvorak); a) Otello, chant du saule, b) Ave Maria (Verdi); Musique sur l'eau, suite (Haendel); a) Secret), b) Vagabondage (H. Wolf); a) Rêve crépusculaire, b) Dédicace (Strauss); Scènes alsaciennes, suite (Massenet).

22 h. 15 : Musique de danse.

23 h. à 23 h. 15 : Orchestre.

HILVERSUM (1.071 m.). — 14 h. 55 : Concert. — 16 h. 10 : Concert. — 17 h. 41 : Concert. — 18 h. 41 : Revue des livres (conférence). — 20 h. 10 : Concert.

LANGENBERG (473 m.). — 7 h. 20 : Concert matinal. — 10 h. 15 et 12 h. 10 : Disques. — 15 h. 05 et 17 h. 35 : Concert. — 20 h. : Concert.

Les vendeurs — que vous pourrez gagner à votre cause — sont tous des lecteurs d'annonces, toujours.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX. — Amicale des Arts. — Distribution des livrets de Caisse d'épargne aux lauréats du certificat d'études. — Aujourd'hui, mardi 30 juillet, aura lieu au siège, 108, rue des Arts, à 20 h., la distribution aux lauréats du certificat d'études primaires, des livrets de Caisse d'épargne généreusement offerts par MM. Laubin et De Ryckè, présidents d'honneur et actif de l'Amicale des Arts.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

A L'INSTITUT SEVIGNE A ROUBAIX

La distribution solennelle des prix de l'Institut Sévigné aura lieu le mardi 30 juillet, à 15 h., rue d'Alsace, 42, sous la présidence de M. le docteur Dupre, adjoint à l'Instruction publique.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DU NORD (Section de Lille)

Audience du lundi 29 juillet 1929
Présidence de M. Vigier

— **Vols de tapis à Roubaix.** — Le 2 février, un vol de tapis, de couvertures et un lot de toiles était commis aux Etablissements Willin. L'enquête révéla que le fils du concierge, J.-B. Deladerière, avait participé au vol, aidé de Marcel Guéret, de Georges Lesimple, retrouvé, arrêté en Belgique et extradé, et de Marie Grandjean. Celle-ci est condamnée à quatre mois d'emprisonnement; les trois autres sont condamnés à deux années d'emprisonnement. Eugénie Hubert, 22 ans, Jean Cornil, cabaretier à Roubaix, et Eugène Demaitre, cabaretier à Hénin-Liétard, sont acquittés. Les Etablissements Willin obtiennent 39.000 francs à titre de dommages-intérêts.

Pour mendicité habituelle, Armand Defoilly, 61 ans, colporteur, est condamné à quinze jours d'emprisonnement.

— **Pour vagabondage,** René Pinoit, 46 ans, est condamné à quarante jours d'emprisonnement.

— **Contrebande.** — Marcel Breger, 22 ans, mécanicien, à Croix, a introduit 25 kilogrammes de tabac. Il est condamné à un mois d'emprisonnement et à une amende de 1.562 fr. 50. — Gustave Bourguignon, 23 ans, a introduit 5 kilogrammes de tabac. Il s'est rebellé contre les douaniers. Il est condamné à deux mois d'emprisonnement et à deux amendes de 800 fr.

[redacted]

CONVOIS FUNÈBRES

Les personnes qui par erreur ou omission n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de **M. Jules LELONG,** pieusement décédé à Hem, le 23 juillet 1929, dans sa 85e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister au Convoi et Service solennels qui auront lieu le mercredi 31, à 10 h., en l'église Saint-Corneille, à Hem. Assemblée à la maison mortuaire 11, rue Jules-Guesde (Bitur), à 9 h. 45. 65110

[redacted]

LA VIE SPORTIVE

Commission sportive du « Journal de Roubaix »

Les membres de la Commission sportive du « Journal de Roubaix » sont priés d'assister aujourd'hui mardi, à 11 h. 45, en nos bureaux, 71, Grande-Rue, à Roubaix, à la réception organisée en l'honneur des vainqueurs du Tour de France.

CYCLISME

LE XVIIe CIRCUIT MINIER est gagné par Ghesquière

« L'Echo du Nord » organisait dimanche son XVIIe Circuit minier et métallurgique et notre excellent confrère a encore enregistré à cette occasion un triomphal succès.

Sur tout le parcours, la foule fut très dense, et au point de vue populaire, la course de dimanche a obtenu une réussite complète. L'organisation dirigée de main de maître, par M. André Messelin, chef de la rubrique sportive de l'« Echo du Nord » fut impeccable, aussi nous nous permettrons de féliciter chaleureusement M. Messelin, la cheville ouvrière des organisations sportives de notre confrère lillois.

La course fut passionnante au possible et elle permit au sympathique Ghesquières, qui triompha en 1928 et en 1929, dans le Circuit Franco-Belge du « Journal de Roubaix » de remporter une nouvelle brillante victoire.

Ghesquières accomplit une performance remarquable, se présentant seul à l'arrivée, avec une avance de cinq minutes sur le suivant Emile Geleyn, tandis que Pynkett, du Vélo-Club Tourquennois prenait la troisième place.

A l'arrivée, qui fut jugée, sur le Nouveau Boulevard, au Romarin, une foule énorme était accourue et les routiers reçurent une chaleureuse ovation.

En résumé, épreuve parfaite en tous points et tout à l'honneur de l'« Echo du Nord ».

LES RESULTATS

Nous donnons ci-dessous les résultats de l'épreuve :

1er Alphonse **Ghesquière,** de l'Union Sportive du Sud (Lille), en 5 h. 10'; 2e Emile Geleyn, en 5 h. 15; 3e Jules Pynckett, à une roue; 4e Rémi Decroix, 5e Vanderhaeghem, 6e Albert Coppens, 7e Albert Barthelemy, 8e Vandevyver, 9e Vanhée, 10e Pauwels, 11e Oplinus, 12e G. Vanderdonck, 13e Sinnaeve, 14e Muffat, 15e **Madregor, 16e** Desmulliez, 17e Scherperel, 18e A. Vanderdonck, 19e M. Damel.

20e Deltombes, 21e Mathon, 22e **Cardat, 23e** Castenoble, 24e Deroubaix, 25e **Bausard, 26e** Denniel, 27e Vandommel, 28e **Burette, 29e Dautricourt.**

30e J. Cnockaert, 31e Clauws, 32e **Pattyns,** 33e Boursier, 34e Marant, 35e **Stevens, 36e** Lemay, 37e Sonnaert, 38e Jacobs, 39e **Marchand.**

40e Beck, 41e Gevaert, 42e Dujardin, 43e Desrumeaux, 44e Cambergh, 45e Gastat, 46e Heughe, 47e Daix, 48e Notteau, 49e Hanne, 50e Baron, 51e Dujardin, 52e Logez.

LES CLASSEMENTS SPECIAUX

Pour coureurs toutes classes toutes catégories, à l'exception des coureurs professionnels et coureurs étrangers :

1er Geleyn, 2e M. Vanhée, 3e M. Pauwels, 4e G. Vanderdonck, 5e Simaeve, 6e Muffat, 7e Madrugor, 8e Desmulliez.

Pour coureurs des 3e et 4e catégories du Nord et du Pas-de-Calais :

1er Geleyn, 2e Muffat, 3e Madrugor, 4e Desmulliez, 5e Deroubaix, 6e Bausard, 7e Denniel, 8e Vandommèle.

DEBUTANTS

1er Bausard, 100 fr. offerts par M. Franchomme, président de l'A.C. du Nord et de l'Association des Anciens élèves de l'Institut industriel du Nord, au coureur arrivant le dernier au contrôle avant la clôture de celui-ci, c'est-à-dire avant 7 h. 15.

JÉROME DECLERCQ, DU V.C.T. GAGNE LE PREMIER PARIS-SOMAIN (192 kilomètres)

Cette épreuve, organisée par la municipalité de Somain avait réuni au départ 52 concurrents et fut très disputée si on en juge par la moyenne de 31 km. à l'heure.

Au bout de trois heures de course, 20 coureurs sont encore ensemble. Un lâchage se produit avant Péronne, mais d'allure ralentissant, le groupe se reforme et il faut attendre la côte avant Cambrai pour voir Declercq, E. Decroix, Verchatse et Vandendaele lâcher leurs concurrents et augmenter leur avance qui se traduit à l'arrivée par six minutes d'avance pour les trois premiers, car Vandendaele crève à Cambrai.

Voici l'ordre des arrivées : 1er Jérôme Declercq (V.C.T.); 2e Emile Decroix (V.C.T.), 3e Verchatse, 4e Gobillot, 5e H. Coplo, 6e Semang, 7e Enrito, 8e Defaux, 9e Guérin, 10e Boutens, 11e Robas, 12e Duport, 13e Mufflie, 14e Vandendaele, 15e J. Joly, 16e Loiseclet, 17e Moreau, 18e Guérault, 19e Decombre, etc.

Classement par clubs : 1er V.C.T.

LE CIRCUIT DE CROIX organisé par le Comité des fêtes du Tocrein, avec le concours du Vélo-Club du Croisé-Laroche, est réservé aux coureurs de 4e Catégorie et Débutants. Il se disputera le 4 août 1929. Remise des dossards, 14 h. départ, 15 h. 30. Itinéraire : Croix, Grand Boulevard, Croisé-Laroche, Boulevard de Tourcoing, Kertelot, Noir-Bonnet, rue de Croix, rue de la Gare, rue Holden, à couvrir six fois, soit 50 km. Prix : au 1er, 100 fr.; 2e, 80 fr.; 3e, 65 fr.; 4e, 50 fr.; 5e, 40 fr.; 6e, 35 fr.; 7e, 30 fr.; aux suivants, de jolis lots. De nombreuses primes offertes par les commerçants se disputeront au cours de l'épreuve qui est assurée d'un beau succès. Pour les engagements, s'adresser chez M. Piat, 55, rue Holden, à Croix, à 17 fr. par coureur, dossard et assurance compris.

PELOTE-BALLE

Wandignies et Tournai ont triomphé de Roubaix et de Mouscron

Dimanche matin sur le ballodrome du boulevard Gambetta, à Roubaix, eut lieu la demi-finale du Championnat de France qui s'est terminée par la victoire de Wandignies, qui battit Roubaix *(Meunier) par 10 jeux 46 quinzes contre* 5 jeux 42 quinzes. On constatera que Roubaix a joué de malchance, vu la petite différence de quinze. La partie fut toute de courtoisie et applaudie par un nombreux public. L'arbitrage de M. Georges Sorimier fut impeccable.

A 15 h., pour le match du Grand Prix de Roubaix, l'équipe de Tournai a battu l'équipe de Mouscron par 15 jeux 73 quinzes contre 10 jeux 67 quinzes. Lutte de toute beauté où chaque joueur a voulu se distinguer.

L'arbitrage de M. Allincks fut parfait. En résumé, très bonne journée pour le jeu de paume.

CONSEIL UTILE

Les personnes qui respirent difficilement éprouvent en été de véritables accès d'oppression lorsque la température devient lourde et orageuse. Aussi leur conseillons-nous un remède peu coûteux : la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux médicament dissipe en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, oppression, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, Paris. 21793d

BASKET-BALL

ASSOCIATION AMICALE ARCHIMEDE, ROUBAIX. — Ce soir, à 19 h., équipe 2 contre C.A.R.T. 2. Rendez-vous à 18 h. 45, pour : G. Rombouts, Debosère, Crayssat, Panneceuque, R. Declercq. — A 19 h. 45, équipe 1 contre C.A.R.T. 1. Rendez-vous à 19 h. 30, au vestiaire, pour : Vercoutère, Vanderrusten, Cornil, Vermeersch, X.... Délégué-arbitre, J. Brulois.

LA FRANÇAISE, LANNOY. — Les jeunes gens désirant pratiquer le basket sous les couleurs de la Française sont priés de se faire inscrire pendant les entraînements au Patronage Saint-Augustin, rue de la Lévrière, à Hem, près de l'Hospice de Lannoy, les mercredi et vendredi de chaque semaine, à partir de 19 h. 30.

ATHLETISME

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Ce soir, mardi, réunion des athlètes au Parc Jean Dubrulle, en vue du déplacement de dimanche prochain, à Lidrin. Epreuves au programme de cette réunion : 100, 400, 800, 1.500 m. plat, 110 m. haies, hauteur, longueur, perche, poids, disque, 4 fois 200, et 4, 3, 2, 1.

FOOTBALL-ASSOCIATION

AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège, Maison Jules, 24, rue du Maréchal-Foch, réunion des commissions administrative et de football.

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Tournoi de Sixte. — Résultats du vendredi 26 juillet : Equipe H. (Parsis) bat Equipe K (Wielfaert Georges), par 5 buts à 2; — Equipe I (Defy) bat Equipe G (Lampole) par 5 à 1.

Programme des prochaines rencontres : Mercredi 31 juillet, à 7 h. 30, Equipe A (Desroussaux Marcel, Wielfaert Achille, Deconninck Henri, Wattelle Albert, Decarsin Marceau, Anne Gaston) contre Equipe E (Courcelle, Dhalluin Gaston, Schneeberger, Perning Robert, Dumortier Henri, Néme Jean. — A 8 h., Equipe M (Scolasse Paul, Debeurme Camille, Rénier Alphonse, Demeere Achille, Lefebvre Arthur, Levengle Joseph), contre Equipe L (Herman Jian, Descombes Aristide, Burie Louis, Liétaer Paul, Hennart Jean, Parent Camille.

ETOILE SPORTIVE MOUVALLOISE. — L'excursion à Malo aura lieu le dimanche 11 août. S'inscrire au siège, « Café de l'Etoile », le plus tôt possible.

DEMANDES DE MATCHES. — **Excelsior Athlétic-Club.** — Toutes équipes, matches amicaux sur son terrain et adverse. Ecrire au Secrétaire de la Section Football, au Stade Amédée Prouvost, 72, rue du Crétinier, à Wattrelos.

TIR A L'ARC AU BERCEAU

PRIX DU CONSEIL GENERAL (6e journée). — Les sociétés suivantes ont pris part au grand tir organisé par la Fédération des Sociétés du Nord de la France, au siège de la Société St-Martin, 120, rue d'Esquermes, à Lille : La Croix du Temple, du Marais-de-Lomme; la St-Martin, de Lille; la St-Sébastien, de Comines, et la St-Sébastien, de Thiant. Ont obtenu les plus hauts points : V. St-Ghislain, 44; P. Deriggers, 41; L. Six, 28, du Marais-de-Lomme; — J. Noé, 42; P. Blice, 38; L. Dewez, 31, de Lille; — P. Lefebvre, 39; F. Rath, 35; L. Dubois, 33; J. Bataille, 30; A. Bataille, 31, de Thiant; — H. Ferrant, 27, de Comines.

GYMNASTIQUE

LA PATRIOTE, DE CROIX. — Mercredi, à 20 h., répétition générale pour la fête du jeudi 1er août, qui aura lieu à l'Hospice, à 19 h. 30.

ASSOCIATION SPORTIVE MICHELET, LANNOY. — Tous les gymnastes adultes sont convoqués aujourd'hui mardi, à 17 h. 30 : Répétition générale.

RINCK-HOCKEY

AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — Réunion mardi, à 19 h. 30, pour toute la section, rue des Arts (Débit de tabacs).

HIPPISME

LES COURSES AU TREMBLAY du 29 juillet

Prix Quevir (à vendre, 1.100 m.) : 1er, Ondulée (J. Rosso), 46.50 et 11.50; 2e, Nika II S. Rochetti), 8.00; 3e, Charmante Anirée (Sibbritt), 7.50. — Pas couru : Momentine, Intellectuel, Queen of Hear, Rue Franklin.

Prix Brown Bess (apprentis, 2.150 m.) : 1er, Victorin (L. Grantham), 18.00 et 10.50; 2e, Carence (A. Chéret), 9.50; 3e, Kérange (R. Eymard), 6.00. — Pas couru : Guéry, Mary, Mirella, Le Guide, Citron, Gaucho, Portugal, Aza, Flotilla, Hase, Pétrouchka, Kamir II.

Prix Tramp (1.000 m.) : 1er, Mira Monte (Golden), 11.50 et 6.50; 2e, King's Hall (A. Rabbe), 7.00. — Pas couru : Saint Amour, El Drague, Mèlèze, Montréal, Bellardin, Momentine.

Prix Memoir (à réclamer, 2.300 m.) : 1er, Montoussé (Rosso), 72.50 et 21.50; 2e, Donato (D. Guilho), 10.50; 3e, Vaiderne (Vatard), 30.00. — Pas couru : Kimone, Majesté III, la Pardous, Sahib, Néeq, Messagère, San Luis, Lady be Good.

Prix La Flèche (1.100 m.) : 1er, Brise Lame (F. Rochetti), 113.50 et 30.50; 2e, Taraavi (G. Garner), 19.00; 3e, Le Val d'Enfer (G. Vatard), 16.00. — Non placés : Vieux Lafffitte, Arques, La Bataille, El Hadjar, Cyprès des Beaux.

Prix Musket (handicap, 1.600 m.) : 1er, Never Late (Palmer), 73.50 et 16.50; 2e, Ernureuil II (J. Frigoul), 8.00; 3e, Nelson (Rochetti), 12.50. — Pas couru : Big Bear, Careste, Chaussée des Géants, Pal, Gisèle, Mandragore II, Soleil, Mary, Majtaculle, Sardoin, Mahigune, La Fortune II, Le Minaret, Comme il Faut, Régent Street, Madame Teddy.

LES COURSES A OSTENDE du 29 juillet

Prix de Baudemont (3.000 fr., 2.400 m.) : 1er Augereau; 2e, Angélique; 3e, Petite Cup. — Non placé : Sixte. — Mutuel : Pesage, 33.50, 27.00, 47.50; Pelouse, 20.00, 13.50, 19.00.

Prix Handicapper (10.000 fr., 1.100 m.) : 1er, Be Strong; 2e, Soir d'Amour; 3e, Perdix. — Non placé : Metheglin. — Mutuel : Pesage, 426.50, 53.00, 16.00, 20.50; Pelouse, 17.50, 23.50, 7.00, 9.50.

Prix Martha II (10.000 fr., 1.600 m.) : 1er, Avakuki; 2e, Vasthi; 3e, Edy. — Non placé : Avelin. — Mutuel : Pesage, 44.00, 20.50, 18.50; Pelouse, 26.00, 11.00, 10.00.

Prix Cyrano (40.000 fr., 1.000 m.) : 1er, La Chouette; 2e, Mésange; 3e, Clocheton. — Non placé : Janvier. — Mutuel : Pesage, 22.00, 16.50, 23.50; Pelouse, 13.50, 10.00, 20.50.

Prix Beau Site (130.000 fr., 1.100 m.) : 1er, Maurika; 2e, Table Rase; 3e, Olivier VI. — Non placé : Kinola. — Mutuel : Pesage, 75.50, 23.00, 24.00, 22.50; Pelouse, 42.50, 12.50, 9.50, 9.00.

Prix Chambolle (12.000 fr., 2.200 m.) : 1er, Conscience; 2e, Ame de Cœur; 3e, Black Sh. — Non placé : Warda. — Mutuel : Pesage, 51.00, 27.00, 33.00; Pelouse, 24.50, 15.50, 14.00.

Aujourd'hui 30 juillet, à 14 h., courses à Ostende.

CHAMPAGNE AYALA Château d'AY

JEU DE CARTES

CERCLE ST-ELOI, ROUBAIX (57, rue de Rocroi). — Concours mensuel de jeu de piquet : 1er prix, Gustave Borman; 2e, Arthur Troquetti; 4e, Victor Pruvost; 4e, Marcel Dubois; 5e, Albert Kapps; 6e, Edmond Deschamps.

COMMUNICATIONS

LES FETES SPORTIVES DU QUARTIER DE LA BASSE-MASURE, ROUBAIX. — La Pédale des France organise pour le dimanche 4 août, une grande fête cycliste dont voici le programme : Carrousel cycliste toute la journée, doté de 125 fr. de prix; à 14 h., rassemblement des sociétés prenant part au cortège; à 14 h. 30, revue par le Comité des fêtes et départ du cortège qui parcourra les rues principales du quartier. A l'issue du cortège, grande course à la valise. Nombreux jeux dans différents estaminets du quartier.

Colombophilie

ROUBAIX. — **Clermont** offert par La Mutuelle, chez M. Bernier. 1.150 pigeons lâchés à 6 h. 44. — Jeunes : 1. Mommens, U.Tp; Trizille, U.Tp.sp; Petret, U.p.; Basin, U.sp.; Demay, 6p.sp; Burlerie, p; Deafoulaine, 4p; Trizille, 3p.sp, série; Vanbeveren, p; 10. Kinnen, 6p.sp; Delhoute, 3p.sp; Mommens, 3p.sp; Brenier, p; Pameleire, p; Dilreux, Desbonnet, p; Depoortère, p; Derrevaux, 2p, série; Keraknes, 3p, série; Leultier, p; 20. Wittebolle, 4p.sp; Vandekendelaere, série rég.; Desfontaine, Dubosquelle, Vandewalle, Nandesompele, Verhenneme, Bernier, 2p; Dupire, 3p, série rég., v